

Résumé illustré

Gestion communautaire de la zone apicole de Mlele et appui aux populations riveraines**Données brèves**

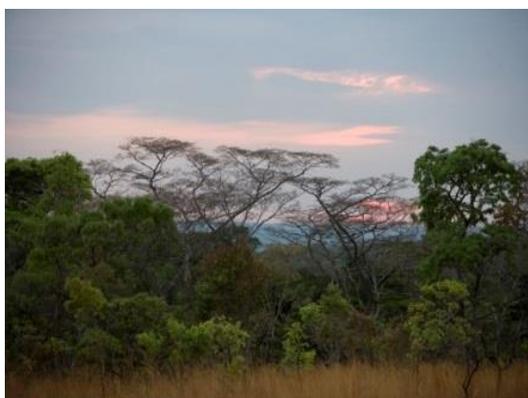
Localisation : Division d'Inyonga, District de Mlele, Région de Katavi, Ouest de la Tanzanie

Durée de la phase : Juin 2016 - Mai 2019

Domaines d'intervention : Gestion communautaire des ressources naturelles ; Appui et renforcement institutionnel ; Appui au développement d'activités génératrices de revenus.

Bénéficiaires : 5'000 bénéficiaires directs et environ 25'000 indirects : Apiculteurs, Paysans, Groupements de femmes, Groupements liés aux activités écotouristiques, Eleveurs, membres des instances villageoises.

Budget : La somme demandée à la FGC pour cette phase de trois ans s'élève à 476'105 CHF

Contexte

Située dans l'ouest du pays, la zone du projet est fortement enclavée. La région se caractérise par une importante couverture végétale (miombo woodland) et abrite une faune encore importante. Cependant, les restructurations territoriales ainsi que les nouveaux objectifs fixés par le Gouvernement ont mené à une profonde et rapide évolution de la région. A l'échelle du District dans lequel se déroule le projet, cette politique de développement s'est traduite par l'arrivée de milliers de migrants en provenance du Nord du pays à la recherche de terres fertiles et de pâtures pour leur

bétail. Ce sont ainsi plus de 10'000 nouveaux arrivants qui se sont dernièrement installés illégalement sur des portions de forêt classée en Réserve et qui, pour le besoin de leurs activités vivrières, ont déboisé et défriché d'importants pans de forêt. Dans ce contexte de pression exacerbée sur les ressources naturelles, la zone apicole de Mlele, créée grâce au soutien de ce projet, fait à la fois figure d'exception, car encore épargnée du phénomène, et d'exemple, puisqu'en plus d'abriter une très grande biodiversité, elle est pourvoyeur de revenus pour les populations et donc contribue à l'amélioration des conditions de vie locale.

Quelques données essentielles au sujet de la zone apicole de Mlele

Superficie: 850km², soit environ 3 fois le canton de Genève

Propriétaire: Gouvernement de Tanzanie

Gestionnaire: Inyonga Beekeepers Association

Faune: 53 espèces de grands et moyens mammifères inventoriés, dont le lion, le léopard, l'éléphant et le lycaon qui sont sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

Flore: 123 espèces d'arbres inventoriées, dont plusieurs espèces de bois durs ayant pratiquement disparues du pays.

Production apicole: 40 tonnes de miel y sont produites en moyenne annuellement pour un revenu estimé entre 50'000 et 60'000CHF pour les apiculteurs.

Le projet

Le modèle de gestion mis en place pour la zone apicole permet d'assurer la participation des communautés aux efforts de conservation mais surtout de générer des revenus au niveau local issus de l'exploitation légale des ressources. Grâce au projet, il est donc escompté que les ressources naturelles de la zone apicole continuent à être bien gérées et que les bénéfices issus de cette gestion contribuent à l'amélioration des conditions de vie locale.

Objectifs spécifiques et résultats attendus

Les objectifs visés sont les suivants :

OS1 : Les activités illégales constatées au sein de la zone apicole ont diminué.

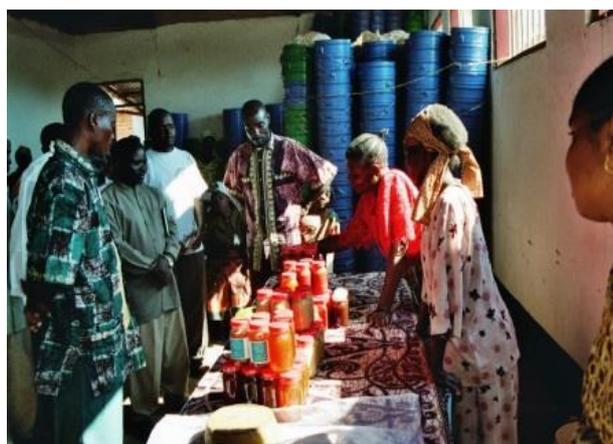
OS2 : Les colonies d'abeilles et les espèces mellifères sont conservées.

OS3 : La biodiversité présente dans la zone apicole est mieux connue et documentée afin d'évaluer l'efficacité de la gestion et de déterminer les niveaux de prélèvements des ressources.

OS4 : Les conditions de vie locales se sont améliorées grâce au développement d'activités génératrices de revenus et à la mise en place des chaînes de production à valeur ajoutée.

OS5 : Les compétences locales en matière de gestion et de gouvernance de la zone apicole ont été améliorées.

OS6 : Les capacités financières des partenaires ont augmenté.



Et les principaux résultats attendus :

- 100% des patrouilles de surveillance planifiées pour la zone apicole sont réalisées. Les contrevenants sont arrêtés, jugés et amendés.
- Le nombre de ruches colonisées se maintient, voire augmente de 10 à 20%.
- De nouvelles données sur la faune et la flore sont collectées tout au long de l'année.
- Chacune des activités économiques génère davantage de revenus et contribue à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires.
- Les revenus générés annuellement par le partenaire ont doublé et ce dernier a gagné en autonomie.

Mise en lien des OS du projet avec certains ODD de l'Agenda 2030

Ce projet reprend à lui seul 5 des 17 Objectifs du Développement Durable qui ont été adoptés en 2015 par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030 :

OS du projet	ODD-Agenda 2013	OS du projet	ODD-Agenda 2013
OS 1 à 3	 15 VIE TERRESTRE	OS 4 à 6	 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ  8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE  12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES